

Accueil > Faits divers > Le « pacha » prenait sa frégate pour son yacht

## Marseille

### Le « pacha » prenait sa frégate pour son yacht

le 19/11/2013 à 05:00 | Correspondance spéciale David CoquilleVu 7268 fois



*French Navy Commander of the frigate "La Fayette", Eric Delepouille, waits for the start of his trial on November 18, 2013 in the criminal court of Marseille, southern France. Delepouille is accused of psychological harassment after the suicide in 2010 of non-commissioned officer Sebastien Wancke, who was under his command. AFP PHOTO / ANNE-CHRISTINE POUJOLAT*

### Un an de prison et 6 000 € d'amende ont été requis à l'encontre d'Éric Delepouille qui commandait la frégate « La Fayette » à l'époque du suicide d'un sous-officier de Buxy lui servant de maître d'hôtel.

Louis XIV sur le yacht à Bolloré. Les images ont fleuri hier au procès de l'ancien « commandant suprême » de la frégate légère furtive La Fayette, décrit comme un chef hautain et méprisant qui n'avait pas de respect pour son équipage qu'il appelait ses « petites mains ».

La peine maximale d'un an de prison « éventuellement assorti du sursis » et de 6 000 euros d'amende ont été requis hier en chambre militaire du tribunal correctionnel de Marseille qui jugeait cet ancien « commandant suprême » de la frégate légère furtive La Fayette de décembre 2008 à son débarquement en juillet 2010.

Le capitaine de vaisseau Éric Delepouille, 45 ans, qui s'est présenté en civil contrairement aux usages, a nié tout « harcèlement moral » sur ses deux marins dont son maître d'hôtel, Sébastien Wanke « poussé au suicide », retient l'ordonnance de renvoi. Épuisé physiquement par la charge de travail au carré des commandants, miné par les brimades et les dénigrement systématiques du « pacha » qui jetait parfois à la poubelle sous ses yeux, les mets qui lui déplaisaient, ce second maître de 32 ans, originaire de Buxy et diplômé d'une école hôtelière prestigieuse, s'était donné la mort le 15 juin 2010 à bord du navire alors en mission de lutte contre la piraterie dans l'Océan indien. Il n'avait pas supporté la note et les commentaires du pacha le qualifiant de « maître d'hôtel désabusé », stigmatisant son « absence d'investissement clairement identifiée » ou encore le « manque de propreté des locaux qui lui incombaient ». « On l'a retrouvé pendu comme un misérable dans le local à champagne du pacha », a décrit Me Jean-Jacques Rinck pour la maman, son second fils et les trois oncles de Sébastien, venus en famille réclamer justice. « Je suis là pour son honneur, sa fierté pour qu'aucun commandant ne s'acharne plus sur ses militaires », a dit Martine sa maman. « Il mettait tout son cœur dans son travail mais tout ce qu'il faisait n'était pas bien. Le commandant s'acharnait. Sébastien ne voulait pas repartir en mission. »

#### « Lui mon fidèle Wanke »

« C'est le procès d'un homme qui a trahi. Son comportement a été d'un bout à l'autre une trahison de la Marine nationale », l'a rejoint le vice-procureur Emmanuel Merlin. « 73 marins depuis le matelot de base jusqu'à l'officier supérieur ont témoigné à charge. On n'a jamais vu une telle unanimité. L'état de délabrement moral de ce navire est un exemple unique. Il était enfermé dans sa bulle, c'était un Roi Soleil, un Dieu totalement déconnecté de son navire et de son équipage. Ce navire qu'il considère comme sa résidence secondaire, son équipage comme son petit personnel. On vient presque au secours de la Marine en requérant ! », a lancé le représentant du ministère public sidéré devant pareil tableau. « C'est la faillite de la culture d'un commandement archaïque, rétrograde contraire aux valeurs républicaines », analysait Me Jean-Jacques Rinck, avocat de la famille. « Les témoignages contre ce pacha qui abusait de son pouvoir absolu pour harceler ses hommes par des actes humiliants et dégradants, d'une bassesse et d'une hypocrisie ignoble, sont un véritable testament laissé par Sébastien qui n'était pas un héros mais un super-technicien, quelqu'un au-dessus du panier. » « Les pouvoirs de ce commandant ont été dévoyés » : 78 punitions entre juillet et décembre 2009 sur un effectif de 150 hommes. Du jamais vu qui a alerté l'état-major. « Son bateau, c'était son yacht, sa propriété privée comme Bolloré. » En deux ans de commandement, il a reçu 185 personnes à bord, « son beau-frère, son plombier, son banquier, des magistrats de la cour d'appel, les 80 camarades d'école de ses 6 filles, etc., tout cela au frais de la princesse et de Sébastien ! », s'est indigné Me Rinck. « J'étais très content du service. J'ai lu qu'il me détestait. Je n'ai pas eu cette perception pendant l'ensemble de mon commandement. Des points m'ont entretenu l'idée du contraire », a nié Éric Delepouille débarqué avant d'être promu capitaine de vaisseau. « Je suis véritablement très affecté par ce qui s'est passé et pas une seule journée où je ne pense pas en particulier à Sébastien Wanke. C'est pas évident », a-t-il ajouté. La présidente Chapus-Bérard s'étonne : « Il avait perdu 12 kilos en quelques mois, ça ne doit pas passer inaperçu quand même ? Il y a un vrai problème de gestion d'hommes. Vous n'échangez jamais une parole avec ceux qui vous servent... Le lieu choisi pour se donner la mort avec une bouteille de champagne à ses pieds, c'était un message particulier qui vous était destiné. » « Il semble que vous étiez dans votre tour d'ivoire sans pouvoir prendre conscience de la rupture de confiance avec votre équipage. Vous n'étiez plus reconnu », ajoute un des juges assesseurs. « La politique de punitions a été discutée en équipe », soutient le pacha déchu. Son avocat, Me Pierre-André Watchi-Fournier, dénonçait une « œuvre de sape menée par vengeance » et accusait : « Comment voulez-vous que ça aille dans un bateau quand le second sape l'autorité du commandant ? » avant de surprendre de maladresse : « Comment peut-on dire que je suis à l'origine de son trépas, lui mon fidèle Wanke, qui a organisé mon anniversaire surprise ? » Délibéré le 20 janvier 2014.

La famille s'est refusée à tout commentaire à la sortie de l'audience.

		
<p><b>Créateurs d'entreprise</b></p>	<p><b>Régime miracle révélé?</b></p>	<p><b>Un iPhone pour 17€?</b></p>
<p>Choisissez Hiscox, assureur spécialiste de la responsabilité civile professionnelle des PME</p>	<p>Une maman de Lyon découvre une astuce secrète pour perdre du poids rapidement. 49 € seulement!</p>	<p>Des clients français obtiennent 80% de réduction grâce à une astuce extraordinaire</p>
<p>Publicité  Ligatus</p>		

**Vos commentaires**

Poster un commentaire  
mimie201319.11.2013 | 20h49



**le pot de terre contre le pot de fer**

Ayant un fils dans l'Institution, je peux vous assurer que bien des officiers n'ont aucune considération pour leurs équipages. Il y a les officiers, et les autres, qui sont corvéables à volonté, sans aucune compensation. A bord, tout est conçu pour faire comprendre à l'équipage qu'ils sont considérés comme des "sous hommes", justes bons à encaisser et à se taire ! Mon fils était fier d'entrer dans la Marine. Maintenant, il n'attend plus que la fin de son contrat! Je pense que cette Arme est tout à fait consciente de cet état de fait, et qu'elle le cautionne. Ce charmant pacha a écopé suite "à ce regrettable incident", d'une promotion !!!Quant à la peine requise, qu'en dire ? 1 an de prison (très certainement assorti de sursis !) et 6000 euros d'amende (à peine un mois de solde de ce monsieur !), ça n'est vraiment pas faire payer cher la mort d'un jeune homme, et les souffrances endurées pour en venir à un geste aussi terrible. Tout mon soutien, maman de Seb !

signaler un abus  
1 posteur19.11.2013 | 18h01



**être cousu de galons n'empêche pas d'être c... et cupide à la fois**

Dans la Royale, le pacha est tout puissant. On n'a pas l'habitude de le contredire, et encore moins de le sanctionner. Mais là, on atteint des sommets dans l'ignoble, et on va voir si les juges le mettent au trou. On verra ensuite la sanction que décide la Marine.

signaler un abus  
bylsan19.11.2013 | 11h27



**des abrutis ..**

il y en a dans tous les metiers..mais ça devient grave lorsqu'il n' y a AUCUN contre pouvoir autorisé !!

signaler un abus  
lelou19.11.2013 | 09h32



**quelque chose**

ne va pas dans le comportement de cet homme qui abuse de ses galons ! un an de prison et 6000 euros d'amende, ce n'est pas cher payé ! je trouve que le harcèlement au travail n'est pas assez reconnu ni puni ! je me demande s'il se rend bien compte que ce qui est arrivé est de sa faute ! j'espère qu'on ne lui confiera plus jamais un équipage !

signaler un abus  
scirano19.11.2013 | 07h08



**"Lui mon fidèle Wanke"**

On ressent toute l'hypocrisie de ce commandant sûrement narcissique au comportement désastreux. Qu'il réfléchisse donc en prison, c'est moins sûr, ces gens-là sont destructeurs à vie. Courage à la famille du jeune disparu.

signaler un abus

**lookaz - Affaires en or**



**TRANSFERTS FILMS 8 , S/8 sur DVD - NUMERISATIONS CASSETTES VIDEO sur DVD - VINYLES sur CD**

GAUNET  
Bourgogne | Saône-et-Loire | Chalon-sur-Saône  
14/11/2013 08:46

Voir la liste des annonces

Déposer une annonce

lookaz - Vos petites annonces gratuites - Saône-et-Loire



**(VLG108CF) Saint Marcel, Chalon Est : Maison individuelle de type 7 sur sous-sol complet, 4 chambres**

Bourgogne | Saône-et-Loire | Saint Marcel

Aujourd'hui 06:39  
185 000 €



**(VLG211/LP) Maison neuve de plain-pied en BBC, 125 m<sup>2</sup> habitable, 3 chambres, garage, terrasse, terra**

Bourgogne | Saône-et-Loire | Alleriot

Aujourd'hui 06:48  
305 000 €



**(VLG266/CM) SENNECEY LE GRAND, maison d'habitation récente 2008 de 100 m<sup>2</sup>, garage, 169.000 €**

Bourgogne | Saône-et-Loire | Sennecey Le Grand

Aujourd'hui 06:45  
169 000 €



**Vente Terrain Saillenard SAILLENARD 71580**

Bourgogne | Saône-et-Loire | SAILLENARD

Aujourd'hui 06:51  
85 000 €



**(VLG36/CF) St Christophe en bresse, maison grand standing 270 m<sup>2</sup> + piscine couverte sur terrain 2300**

Bourgogne | Saône-et-Loire | Saint Christophe En Bresse

Aujourd'hui 07:16  
325 000 €

[Voir la liste des annonces](#)  
[Déposer une annonce](#)